

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 88 (1952)

Heft: 21

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE

PARTIE CORPORATIVE: Vaud: Congrès S.P.R. 1954. — Voyage d'étude au Simplon. — Postes au concours. — Section de Lavaux. — Brevet T.M. — Cours de natation. — Tournoi de basketball de l'A. V. M. G. — XLe anniversaire du scoutisme vaudois. — Un singulier conflit. — Genève: U.I.G.M.: Convocation. — Neuchâtel: Comité central. — L'horaire grignoté. — Revue des sections: Val-de-Travers. — Jura bernois: Après la visite de Freinet. — Sympathie. — Rapport de la S.I.B. — Société suisse des maîtres de gymnastique. — Une lueur s'allume.

PARTIE PÉDAGOGIQUE: Marcel Chantrens: Autant en emporte le vent. — V. Giddey: Que faut-il enseigner? — Bibliographie. — F. S.: Autour d'un forum de Radio-Lausanne. — Le rôle éducatif des pipeaux de bambou. — B. M.: Quelques jeux pour les petits. — S. L.: Pour nos petits — Un petit chant. — Fiches diverses.

Partie corporative

VAUD

CONGRÈS S.P.R. 1954

L'assemblée des délégués S.P.R. du 22 juin à Yverdon choisira le sujet d'étude du prochain congrès. Les collègues qui auraient des suggestions à présenter voudront bien les envoyer au président jusqu'au 21 juin.

Le Comité.

VOYAGE D'ÉTUDE AU SIMPLON

Mercredi 18 juin

<i>Horaire :</i>	<i>Aller</i>	<i>Retour</i>
Lausanne	6.37	20.05
Pully	6.40	20.02
Lutry	6.43	19.56
Cully	6.48	19.48
Vevey	7.08	19.35
Montreux	7.15	19.25
Villeneuve	7.24	19.19
Aigle	7.34	19.10
Bex	7.42	19.00
Brigue	9.04	17.48
Domodossola	9.50	10.45

Les participants de la ligne de Neuchâtel qui arrivent à Lausanne à 6 h. 44, de Genève à 6 h. 40, de Palézieux à 6 h. 44, prendront à Lausanne le train léger du Simplon, départ 6 h. 50, quai 2, pour Vevey, où ils arriveront à 7 h. 03 et où la flèche les attendra.

Prière à chacun de se munir d'une pièce d'identité avec photo (passeport, abonnement, permis de conduire, carte d'identité).

Diner :

Pour 5 fr. 50, service compris, l'Hôtel Bellevue, au Col du Simplon pourra servir le repas de midi composé d'une soupe, d'une viande garnie avec salade, et d'un dessert.

Inscriptions :

Jusqu'au **10 juin** en versant le montant du billet (28 fr.), au compte de chèques postaux II 4891 (P. Gudit, Cossonay).

Pour d'autres détails, se reporter à l'**« Educateur »** No 20, du 31 mai. Nous espérons vivement que cette excursion en flèche rouge remportera le même succès que les voyages organisés ces dernières années par M. Ray, inspecteur, en collaboration avec le comité S.P.V. Les membres du corps enseignant et leur famille ont l'occasion de parcourir une région particulièrement intéressante à des conditions fort avantageuses.

Le Comité.

POSTES AU CONCOURS

Délai : 18 juin.

Instituteurs primaires : **Leysin - Mex.**

Maîtresses de coupe et confection à l'Ecole ménagère : **Avenches - Pailly.**

Maîtresse de travaux à l'aiguille : **Villars-Burquin.**

SECTION DE LAVAUX

L'assemblée ordinaire prévue pour cette première semaine de juin est retardée au 2 juillet, ceci en raison des vacances des effeuilles pour les uns et de celles des foins pour les autres. Une convocation ultérieure en donnera le détail.

Le Comité.

BREVET T. M.

La prochaine séance préparatoire est fixée au mercredi 11 juin, à 14 h. 30, au Collège des Croix-Rouges.

Le Comité S. V. T. M.

COURS DE NATATION

L'association vaudoise des maîtres de gymnastique organise un cours de natation pour les membres du corps enseignant.

Première séance : rendez-vous devant la piscine de Montchoisi, à Lausanne, le mercredi 18 juin, à 17 h. 30. En cas de temps incertain, téléphonez au No 24 41 80.

Inscription au cours auprès de N. Yersin, av. Bergières 3, Lausanne, jusqu'au lundi 16 juin.

Subsides : les membres de l'AVMG bénéficient de l'entrée gratuite à la patinoire. Les frais de déplacement au-dessus de 2 fr. seront remboursés.

Pour le comité : N. Yersin.

TOURNOI DE BASKETBALL DE L'A.V.M.G.

Invités par les Genevois qui ont bien fait les choses : bon terrain en plein air, soleil, chaleur, collation, souvenir tangible et apprécié offert à la 1re équipe vaudoise classée, 7 équipes se sont retrouvées au bout du lac le 24 mai.

Les matches disputés en 2 séries dans une ambiance amicale ont donné le classement suivant :

1. Genève I.
2. Vevey.
3. Ex-aequo : Lausanne I et Yverdon.
5. Genève II.
6. Lausanne II.
7. Cossonay.

Merci Genève et tous au prochain rendez-vous, Lausanne, en septembre.

J. Strehl.

XLe ANNIVERSAIRE DU SCOUTISME VAUDOIS

Les troupes vaudoises d'éclaireurs groupent à ce jour plus de 2500 garçons et chefs. Depuis 1912, date de la création des premières unités, le mouvement s'est régulièrement développé, s'efforçant de rester fidèle aux idées du fondateur Robert Baden-Powell.

Il serait certainement excessif d'affirmer que des rapports compréhensifs ont toujours existé entre les pédagogues de profession et les chefs éclaireurs... Et pourtant nous persistons à croire qu'ils auraient bien des choses à apprendre les uns des autres.

A Vidy, les 7 et 8 juin, diverses manifestations marqueront l'anniversaire : feu de camp, expositions, démonstrations sur le terrain ; dimanche matin, culte solennel à la cathédrale, suivi d'un défilé en ville. Le camp de Vidy est ouvert au public, et vous y êtes, chers collègues, très cordialement invités.

Pour la Commission de presse du « 40e » :

J.-L. Cornaz.

André Pulfer.

UN SINGULIER CONFLIT

C'est celui qui, en automne 1869, et pour une cause assez futile, mit aux prises la Commission des Ecoles d'Eclépens et l'inspecteur du 3e arrondissement scolaire.

Voici les faits :

Le 13 septembre de cette année-là, avaient lieu à Eclépens les examens pour la repourvue du poste de régente de la 2e classe primaire devenu vacant par la démission de la demoiselle Augustine Bugnon, laquelle se retirait après plus de 7 ans de « bons et loyaux services ». Cette mémorable séance fut ouverte par une discussion sur la question de savoir si, selon un usage pratiqué jusqu'alors, il convenait de s'enquérir des convictions religieuses des concurrentes. La Commission scolaire penchait pour l'affirmative, tandis que M. l'inspecteur, estimant qu'une telle enquête était contraire à la loi, soutenait une opinion opposée. Les examinateurs n'arrivant pas à s'entendre, le délégué de l'Etat refusa de participer à leurs travaux et quitta ostensiblement la salle. Cela n'empêcha pas Dlle J. d'être nommée à l'unanimité des voix présentes.

Le procédé était irrégulier. C'est pourquoi le Département de l'Instruction publique fut nanti d'une double plainte, d'un côté, par la Commission des écoles d'Eclépens contre l'inspecteur, pour refus d'exercer son mandat, et ce fonctionnaire, d'autre part, contre la même commission scolaire pour contravention à la loi sur l'enseignement primaire. Voici, à titre de curiosité, le texte du jugement rendu sur ce litige par l'autorité scolaire cantonale :

« Le Département de l'Instruction publique et des Cultes s'occupant de la plainte portée le 14 septembre 1869 par la Commission des Ecoles d'Eclépens et deux Municipaux de la Commune contre l'Inspecteur du 3e arrondissement à raison des faits qui se seraient passés à Eclépens le 13 septembre lors de l'examen pour la nomination d'une régente et de la plainte portée le 20 du même mois par l'Inspecteur à l'occasion de ces mêmes faits, ainsi que la demande au Département par ce fonctionnaire pour faire annuler l'examen,

» vu le rapport du Préfet de Cossy, spécialement chargé de diriger une enquête sur ces faits, rapport en date du 4 courant, prise par la commission, les aspirantes à l'examen de la régence d'Eclépens ont été interpellées sur la question de savoir si elles adhéraient à l'Eglise Nationale,

» — que la loi sur l'instruction primaire prescrit à l'article 39 que les aspirants, par le seul fait de leur inscription, sont censés adhérer à l'Eglise Nationale, que cette disposition de la loi actuelle a remplacé la disposition de la loi précédente, à teneur de laquelle la question d'église devait être posée à chaque candidat, que ce changement est le résultat d'une proposition précise de la Commission chargée d'examiner le projet devenu loi sur l'instruction primaire, qu'ainsi il n'y a aucun doute possible sur l'intention du législateur de rompre avec le mode antérieur, d'où il résulte que les commissions d'examen n'ont plus le droit de poser aux aspirants la question de savoir à quelle Eglise ils appartiennent ; — que c'est donc avec raison que l'inspecteur du 3e arrondissement s'est opposé à la question précitée.

» Considérant d'autre part :

» que l'inspecteur de l'arrondissement doit assister aux examens et même y prendre part (loi 39),

» que le 13 septembre, l'inspecteur a quitté la salle de l'examen, avant que celui-ci n'eût commencé,

» et que c'est nonobstant son absence, que les opérations ont été poursuivies, puis achevées,

» mais considérant d'autre part que la question posée par la commission n'a éloigné aucune aspirante, toutes ayant répondu affirmativement à l'interpellation qui leur était adressée ;

» quant à l'absence de l'inspecteur, considérant que si elle constitue une irrégularité regrettable, il faut considérer aussi que la Commission se composait d'hommes qualifiés pour diriger un examen et remplacer dans une certaine mesure l'inspecteur,

prononce :

1. L'élection de Mlle Louise J. à la régence d'Eclépens est sanctionnée.

2. La Commission des Ecoles d'Eclépens est rendue attentive à l'article 39 de la loi sur l'Instruction primaire, article auquel elle voudra bien se conformer dorénavant d'une manière complète.
3. Le Chef du Département présentera les observations qu'il convient au sujet des faits regrettables qui ont eu lieu à l'examen du 13 septembre.

Lausanne, le 22 novembre 1869.

Le Chef du Département : (signé) Ruchonnet.»

En résumé beaucoup de bruit pour rien !

D'autre part, la crainte des autorités d'Eclépens au sujet des convictions religieuses éventuelles de la nouvelle régente n'était guère justifiée. En effet, onze ans plus tard, soit le 7 octobre 1881, pour préciser, elle épousait **dans le Temple de La Sarraz**, son collègue, le régent François Boulaz, titulaire de la 1re classe de l'Ecole d'Eclépens. Les époux Boulaz demeurèrent en fonctions jusqu'au 16 mai 1886 et eurent comme successeurs, lui, M. Delarageaz, et elle, Mlle Besançon.

Ajoutons en terminant que M. Boulaz a laissé le souvenir d'un instituteur actif et dévoué. En effet, c'est grâce à son initiative qu'en mars 1881 le Temple d'Eclépens fut doté d'un harmonium.

R. Campiche, archiviste.

GENÈVE

U. I. G. - MESSIEURS

CONVOCATION

Les membres de la section sont convoqués en assemblée générale ordinaire le **mercredi 11 juin, à 17 heures, au Café des Pêcheurs, Fusterie 3**, au 1er étage.

Ordre du jour :

1. Lecture du procès-verbal.
2. Communications du président.
3. Sujet du congrès de la S. P. R. de 1954.
4. L'appréciation des épreuves scolaires.
5. Propositions individuelles.

Le Comité.

NEUCHATEL

COMITÉ CENTRAL

Pour l'organisation définitive de l'assemblée cantonale, le C. C. s'est réuni et a revu, en particulier, la question de l'obligation à la double affiliation. Il a pris position, en tant que C. C. de la S. P. N., à l'unanimité de ses membres, **contre** l'obligation, pour les raisons que le président exposera aujourd'hui même. Cette attitude serait, en effet, la seule capable de ramener la tranquillité et l'entente parmi nous et donnerait entière satisfaction, semble-t-il, à l'immense majorité des non-syndiqués.

M. Chabloz est chargé par le Comité romand d'une intervention à ce sujet au cours de la séance.

Pour favoriser la participation des collègues éloignés, le C.C. a décidé d'accorder une subvention à tous les membres dont les frais de déplacement dépasseraient trois francs. Il leur versera le surplus de cette dépense. Les comités de section étaient priés d'en aviser leurs membres suffisamment à l'avance.

W.G.

L'HORAIRE GRIGNOTÉ

Un instituteur d'une ville neuchâteloise a calculé minutieusement pendant un an, sur la suggestion de l'autorité scolaire et à titre de curiosité seulement, le temps minimum pris sur l'horaire par des activités étrangères aux leçons proprement dites (distribution de lait, part à des manifestations locales, cinéma, douches, collectes, vente Pro Juventute, perception de primes d'assurances, leçons sur la circulation, mensurations, médecin, dentiste, etc.) Il est arrivé à un total de 1873 minutes, soit la durée de 37 leçons de 50 minutes, ce qui fait une moyenne d'une heure par semaine à peu près.

Ce n'est pas alarmant. Il était intéressant cependant de se livrer une fois à ce petit calcul, bien qu'il n'ait aucune utilité pratique. Ce temps est employé de façon profitable, cela ne fait pas de doute, mais il est vrai aussi que l'école doit prendre de plus en plus sur elle les préoccupations et les responsabilités qui incombaienat autrefois uniquement à la famille. Evolution moderne et progrès !

W.G.

REVUE DES SECTIONS (RAPPORTS DE 1951)

(Suite)

Val-de-Travers. M. Jeanneret, en président probe et prudent, pense qu'il est prématuré de porter un jugement sur les conséquences du grand changement survenu au sein de la S.P.N. en cette année historique. Voici ses termes mesurés, sages et aussi réconfortants :

« Nous constatons toutefois avec une grande joie que notre section est restée jusqu'à présent bien unie, et nous espérons vivement qu'elle saura se tenir à l'écart des remous violents et des divisions. Nous sommes persuadés qu'une bonne partie d'entre nous observent avec intérêt les premiers pas de la S.P.N. - V.P.O.D. et s'apprêtent à rejoindre le gros de la troupe si certains points trouvent un jour une solution qui leur donne satisfaction. L'important est que nous gardions entre nous le contact et les relations amicales qui n'ont cessé de régner jusqu'à ce jour et que, quelle que soit notre opinion, nous restions fidèles au vrai but pédagogique de notre société.

» L'activité de notre section pendant l'année 1951 a été naturellement tout imprégnée de ces préoccupations et nous regrettons de n'avoir pu la réunir dans un but purement pédagogique. »

L'**« Educateur »** a déjà mentionné les cérémonies faites en l'honneur des collègues ayant accompli 40 ans de services ; nous n'y revenons pas et profitons de remercier ceux qui ont pris la peine de renseigner le bulletinier.

Quatre séances :

1. Exposé de M. Otto Schmidt, actuaire et directeur de la C. C. A. P. au sujet de l'assurance scolaire à introduire dans nos écoles.
2. Visite extrêmement intéressante de l'usine Dubied, à Couvet, après laquelle la Direction offrit une gentille collation.
3. Séance préparatoire à l'assemblée générale de la S. P. N. du 3 novembre. Elle fut agrémentée par les échos des Congrès de Saint-Malo et d'Hyères, rapportés par M. G. Delay, président de la S. P. R.
4. Assemblée annuelle de la section où M. le Dr Ischer fit une brillante causerie sur « L'étude du milieu ».

M. Jeanneret remercie le délégué au C. C., M. R. Hügli, de la conscience et du tact qu'il apporte dans son mandat.

Il termine par ces paroles objectives et optimistes :

« Nous formons le vœu que notre S.P.N. reprenne son équilibre au cours de cette année 1952 et trouve une solution heureuse aux problèmes qui menacent actuellement son unité. Nous vous demandons surtout de garder entre vous cet esprit de corps et de bonne entente qui a régné dans notre section jusqu'à ce jour et que nous devons maintenir à tout prix pour le bien même de nos écoles. »

W. G.

JURA BERNOIS

APRES LA VISITE DE FREINET

Ce fut le 19 mai passé à Delémont. Quelque 300 collègues se pressèrent au Central pour voir et entendre cet « homme du jour ». Nous n'avons pas l'intention de résumer ici l'exposé magistral de ce pionnier de l'Ecole nouvelle ; nos organes pédagogiques en ont déjà tant parlé ; l'Educateur, en particulier, sous la plume d'Ischer, a présenté le travail et les expériences de la maison du Pioulier.

Nous devons simplement remercier les organisateurs de cette conférence, inviter tous nos collègues à « oser » repenser dans le silence et l'objectivité leur propre idéal d'éducateur, le sens de l'école, les possibilités techniques proposées par Freinet. Nous pouvons tous, selon les circonstances dans lesquelles nous enseignons, accepter l'enthousiasme et l'esprit de Freinet, essayer de vivifier nos classes par la coopérative scolaire, le texte libre et la correspondance interscolaire, l'observation de la vie et l'utilisation « d'outils » modernes adaptés à son rythme. Ce qu'il faut craindre par-dessus tout, c'est que nous vivions dans une douce quiétude, dans une satisfaction définitive, dans une sécurité stérile !

SYMPATHIE

On connaît la douloureuse affaire de Movelier, dans le district de Delémont, où plusieurs enfants ont été contaminés par un instituteur fribourgeois tuberculeux. Toutes les mesures utiles ont évidemment été prises. Il n'en demeure pas moins vrai que les faits troublent la vie de

ce petit village à qui s'en va la sympathie de la S.P.J. Nous y jognons nos vœux pour les écoliers malades. Un journal de Moutier a suggéré que les classes jurassiennes, au temps heureux des courses prochaines, fassent un geste concret en faveur de ces écoliers qui n'auront pas la joie de partir par un clair matin. L'idée vaut la peine d'être retenue. Qu'en pensez-vous ?

RAPPORT DE LA S.I.B. POUR L'EXERCICE 1951-52

Nous extrayons de l'Ecole Bernoise où il paraissent intégralement, les quelques faits suivants : Au cours de l'exercice, la S.I.B. a eu du pain sur la planche : loi sur l'école primaire, projet de loi sur les traitements, allocations de cherté, réestimation des prestations en nature, situation de la caisse d'assurance, position juridique de l'instituteur, situation des membres retraités, cas de non-rélections, contrat avec l'association des maîtresses ménagères, prêts sur gages hypothécaires en faveur des membres. Le C.C. a dû surmonter des difficultés de taille. Il a travaillé dans l'intérêt de **tous**, ce qui n'est pas toujours facile... Qu'il en soit remercié !

H. Reber.

SOCIÉTÉ SUISSE DES MAITRES DE GYMNASTIQUE

PUBLICATION DES COURS D'ÉTÉ 1952

La Société suisse des maîtres de gymnastique organise, en été 1952, les cours suivants destinés au corps enseignant, sous les auspices du Département militaire fédéral :

a) **Gymnastique garçons :**

1. Cours de gymnastique pour le degré inférieur, du 28 au 31 juillet, bilingue, à Biel.
2. Cours pour la gymnastique aux engins, les jeux et la natation, 3e et 4e degrés, du 14 au 23 juillet, bilingue, à Langenthal.
3. Cours pour les exercices dans le terrain, carte et boussole, du 21 au 26 juillet, langue allemande, à Rapperswil.

b) **Gymnastique filles :**

4. Cours 1er et 2e degrés, du 21 au 26 juillet, bilingue, à Lucerne.
5. Cours 2e et 3e degrés, du 18 au 23 août, langues française et italienne, à Monthey.
6. Cours 2e et 3e degrés, du 21 juillet au 2 août, bilingue, à Lenzbourg.
7. Cours 3e et 4e degrés, du 21 juillet au 2 août, bilingue, à Morges.
8. Cours de gymnastique pour les classes de montagne, du 16 au 19 juillet, langue allemande.

c) **Excursions et camps (garçons et filles) :**

9. Cours pour les chefs d'excursions et de camps du 4 au 9 août, langue allemande, à Wattwil.

10. Cours pour les chefs d'excursions et de camps du 14 au 19 juillet, bilingue, à Yverdon.

Remarques : Ces cours sont réservés aux instituteurs et institutrices diplômés et aux candidats au diplôme de maître aux écoles secondaires. Dans certains cas, les maîtresses ménagères et les maîtresses d'ouvrage enseignant la gymnastique pourront être admises aux cours.

Les membres du corps enseignant s'inscrivant à un cours doivent se faire le devoir d'y participer.

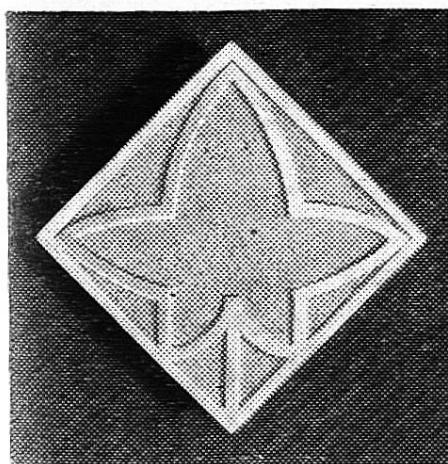
Indemnités : Indemnité journalière, 8 fr. 50 ; indemnité de nuit, 5 fr. et le remboursement des frais de voyage, trajet le plus direct du domicile au lieu du cours.

Inscription : Les inscriptions faites sur format normal (A 4) seront adressées jusqu'au 15 juin 1952 au vice-président de la C. T., H. Brandenberger, Myrthenstr. 4, St-Gall. Elles indiqueront les nom, prénom, profession, année de naissance, le lieu où l'on enseigne, l'âge de ses élèves, l'adresse exacte, le genre et le nombre des cours suivis dans le cadre de la S. S. M. G.

Aarau, le 15 avril 1952.

Le président de la C. T. : E. Burger.

UNE LUEUR S'ALLUME !



Les couleurs et métaux réfléchissants se sont imposés de plus en plus pour nos signaux routiers, plaques de vélos et véhicules ruraux. Après que l'Office central suisse d'aide aux réfugiés ait vendu l'an dernier avec grand succès une **plaquette lumineuse pour piétons**, un nouvel insigne réfléchissant, encore plus joli, sera de nouveau mis en vente en juin de cette année en faveur de l'aide aux réfugiés. Dans le faisceau lumineux d'un véhicule, ces plaquettes sont visibles à une distance de 80 à 100 mètres. Mais leur lueur n'est visible que pour le conducteur du véhicule et lui signale ainsi à temps les piétons marchant au bord de la route.

Une collecte par chèques postaux des œuvres privées pour l'aide aux **réfugiés** est liée à la vente de plaquettes. Comme le rayon lumineux seul donne à la plaquette son efficacité, il dépend de notre générosité à tous que les réfugiés vivant en Suisse reçoivent une lueur d'espérance et de confiance dans l'avenir.

Compte de chèques postaux VIII 33000. — Vente de plaquettes les 27-28 juin 1952.

Partie pédagogique

AUTANT EN EMPORTE LE VENT...

Il faut en prendre son parti : nos jeunes gens de vingt ans ont oublié une bonne partie des connaissances que l'école leur a enseignées. Du moins ce qu'il en subsiste est-il le plus souvent vague et embrouillé. C'est là un fait que les experts aux examens des recrues sont unanimes à constater année après année.

Ces défaillances de mémoire sont particulièrement frappantes dans les domaines de la géographie, de l'histoire et du « civisme ».

En géographie, c'est le savoir de nomenclature qui fait le plus manifestement défaut. Plus rien ne reste, ou si peu que rien, de ces séries de noms de villes, de fleuves et de montagnes que l'école avait si laborieusement serinées.

En histoire, on n'a guère conservé que le souvenir d'événements qui ont frappé l'imagination par leur caractère spectaculaire : le chapeau de Gessler et la pomme de Tell, les troncs d'arbres et les blocs de rochers de Morgarten, les lances de Winkelried, la soupe au lait de Kappel, le trésor de Berne... Et encore ne sait-on les situer exactement ni dans le temps ni dans l'espace. Surtout : l'histoire du XIXe siècle est très généralement méconnue.

En « civisme », c'est la bouteille à l'encre. Si les notions de Conseil fédéral et de Chambres fédérales, de Conseil d'Etat et de Grand Conseil, de municipalité et de conseil communal sont encore présentes à l'esprit — l'actualité aidant d'ailleurs — on en confond généralement le rôle et on les cite indifféremment l'une pour l'autre.

Ce n'est pas à dire, je m'empresse de l'ajouter, que l'école ait failli à sa tâche. Il est en effet assez naturel que ce savoir formel disparaîsse peu ou prou quelques années après la fin de la scolarité. C'est une question de bonne ou de mauvaise mémoire. S'il était besoin d'en administrer une autre preuve, il suffirait d'interroger les « plus de vingt ans » sur les sommets des Alpes d'Engadine, par exemple, ou sur les événements de la République helvétique une et indivisible, ou encore sur le nombre de signatures requises pour l'initiative et le référendum : j'ai tout lieu de penser qu'on serait édifié !

Ce n'est pas à dire, non plus, qu'il faille s'alarmer de cette carence des mémoires. La communication de savoir formel n'est pas le but dernier de l'enseignement. Ce savoir n'est qu'un **moyen** de cultiver et de fortifier les facultés de réflexion, de jugement et de décision : un moyen de gymnastiquer la pensée, comme dit si justement Vinet. Il importe en effet assez peu, au fond, qu'on n'ait pas retenu la liste des sommets des Alpes de l'Engadine si on est capable de les déterminer sur place d'après un plan. Il n'importe pas beaucoup, non plus, qu'on ait oublié les luttes des unitaires et des fédéralistes de la République helvétique si on en a gardé la conviction qu'une Suisse par trop unifiée ne serait pas viable. Il n'importe pas énormément, encore, qu'on ne sache plus les conditions de l'exercice de l'initiative et du référendum si on apprécie la valeur incomparable de ces droits populaires. On n'est pas

forcément un homme intelligent parce qu'on **sait** la géographie, ou un bon Suisse parce qu'on **sait** l'histoire, ou un bon citoyen parce qu'on **sait** la Constitution. On a **l'intelligence** de la géographie bien davantage dans la mesure où on peut tirer de la lecture de la carte tout ce qu'en dit le texte du manuel ; on est un bon Suisse bien davantage dans la mesure où on a **conscience** de nos obligations envers le passé et des leçons qu'il comporte pour le présent ; on est un bon citoyen bien davantage dans la mesure où on a **conscience** de la sagesse de nos institutions fondamentales et du prix de nos libertés démocratiques.

Ce n'est pas à dire, encore et surtout — soit dit à l'intention de mes jeunes lecteurs du corps enseignant — qu'il faille jeter le manche après la cognée et négliger l'étude formelle de la géographie, de l'histoire et du « civisme », sous le prétexte qu'autant en emportera le vent. Les faits de la géographie, les événements de l'histoire et les éléments de notre organisation politique demeureront toujours la base indispensable de l'éducation à ce point de vue. Si « science sans conscience n'est que ruine de l'âme », l'inverse — conscience sans science — est inconcevable. On ne bâtit pas une maison sur le vide, pas plus qu'on ne fait lever la moisson sans semer préalablement le grain.

Ce n'est pas à dire, enfin, qu'on puisse délibérément faire complètement fi de l'oubli de ces connaissances de base. Un certain bagage de ces connaissances précises, s'il n'est pas absolument indispensable dans la vie, est tout au moins une satisfaction d'esprit qui a sa valeur : cela fait partie de la culture de l'« honnête homme » du XXe siècle. Je précise cependant bien : un « certain » bagage, c'est-à-dire un modeste bagage de connaissances solides. Et c'est là une acquisition que je crois parfaitement possible. Car s'il est assez naturel que les souvenirs scolaires s'effacent avec le temps, je suis persuadé qu'on en pourrait conserver durablement un petit nombre d'essentielles. L'école — ou les programmes — chargent en effet trop les mémoires qui, une fois saturées, rejettent indifféremment l'important et le superflu. Il est très probable que si l'on n'en confiait à leur garde qu'un choix judicieux, systématiquement répété tout au long de la scolarité, elles les conserveraient fidèlement.

* * *

En tout état de cause, cette trahison de la mémoire que l'on constate chez la plupart de nos recrues n'est pas ce qui nous inquiète le plus, nous autres experts. Ce qui nous préoccupe davantage, c'est précisément qu'elle n'est pas compensée par cette intelligence de la carte, ce sens de l'histoire et cette conscience civique que je considère plus haut comme la fin de l'enseignement de ces branches.

Une récente enquête sur la géographie a montré que trop nombreuses sont nos recrues qui non seulement ne savent pas même s'orienter à la carte, mais encore qui sont incapables de la lire physiquement et d'en tirer des conclusions climatologiques, économiques ou démographiques.

L'examen d'histoire démontre que les causes et les conséquences, immédiates ou lointaines, des événements, sont généralement mal com-

prises, et, en particulier, que l'évolution de la civilisation et du progrès social ne le sont guère davantage.

Une autre enquête sur l'intérêt que nos citoyens en herbe portent aux partis politiques a prouvé que très peu d'entre eux se rendent compte de l'importance du droit d'association et de l'utilité des groupements et des oppositions d'idées qui en est la conséquence. Au surplus l'examen de cette discipline révèle qu'ils sont en général fort peu conscients de l'esprit de nos lois et du privilège que nous confèrent nos droits et nos libertés. Quand on les interroge à ce sujet, ils conviennent volontiers de la sagesse de cet esprit et de la valeur de ce privilège, mais ils ont l'air surpris d'en faire la constatation, comme si c'était la première fois qu'ils y prenaient garde et comme s'ils ne doutaient pas qu'il en soit de même sous tous les régimes.

En un mot, les réactions de nos recrues donnent à penser que l'école à tous les degrés — aussi bien secondaire et supérieur que professionnel et primaire — s'attacherait davantage à meubler les mémoires qu'à cultiver la réflexion.

* * *

A quoi faut-il attribuer cette tendance ? Sans doute et d'une façon générale, à cette atavique religion du savoir qui berce les hommes de l'illusion qu'une tête bien pleine est le Sésame ouvre-toi de toutes les portes de la vie matérielle. Sans doute aussi, et en partie, à l'influence persistante de l'école traditionnelle et de ses examens annuels formalistes qui n'ont pas encore complètement disparu de nos mœurs scolaires. Et peut-être encore, dans une certaine mesure, à ces épreuves périodiques et à ces examens de fin de scolarité qui ne peuvent guère contrôler que les résultats positifs de l'enseignement : les connaissances formelles.

Certes, loin de moi la pensée de supprimer tout contrôle dans l'enseignement : il est nécessaire comme dans toute autre activité publique. Mais peut-être devrait-il s'exercer sur **l'esprit** de l'enseignement — comme c'est heureusement de plus en plus le cas chez nos inspecteurs scolaires — bien plus que sur ses résultats positifs immédiats. Conseiller les maîtres au cours de leurs leçons, les encourager à avoir sans cesse en vue cette gymnastique de la pensée telle qu'elle a été préconisée par les grands éducateurs de tous les temps, et telle qu'elle est excellemment définie, en particulier, par les « Instructions générales » du plan d'études vaudois, qui recommandent entre autres de « faire constamment appel à l'attention et au jugement », de « développer l'habitude de penser par soi-même », de « ne pas considérer la communication du savoir comme la tâche première », et d'avoir bien plutôt « le souci permanent de former le caractère et de solides qualités morales » : voilà qui contribuerait efficacement au redressement désirable.

Redressement que faciliterait singulièrement le désir du corps enseignant lui-même — désir souvent manifesté dans les colonnes de ce journal comme dans les congrès et les conférences — de collaborer à l'avènement de cette école nouvelle où la culture de l'intelligence primeraît celle de la mémoire.

Marcel Chantrens.

QUE FAUT-IL ENSEIGNER ?

Que faut-il enseigner ? C'est une question que les maîtres d'école se posent fréquemment. Certes, il existe des plans d'études, des programmes de cours auxquels on peut se référer, auxquels on doit se référer. Mais les instructions générales qu'on y trouve offrent souvent le paradoxe de paraître à la fois trop précises et trop vagues. Une matière à enseigner, c'est bien autre chose qu'une liste de sujets à traiter. Un programme théorique, quel que soit le souci psychologique qui ait présidé à son élaboration, ne s'adapte jamais mécaniquement aux circonstances matérielles d'une classe. Quant à la matière des manuels scolaires, elle apparaît tantôt comme un résumé simpliste, comme un minimum de base qu'il faut sauvegarder coûte que coûte, tantôt comme une documentation générale, dans laquelle il y aura à prendre et à laisser parce qu'elle aussi s'adapte mal aux contingences pratiques. L'instituteur qui ne subit pas la dictature d'un plan d'études, d'ailleurs insuffisant, et qui ne se borne pas à être un commentateur docile des manuels, se pose donc souvent cette question : que faut-il enseigner, c'est-à-dire quel développement faut-il donner à tel sujet, avec quelle optique doit-on envisager telle matière, sur quels aspects de tel problème serait-il bon de mettre l'accent ? Et encore cette question subsidiaire : existe-t-il une loi psychologique, un principe pédagogique au nom duquel on pourrait précisément répondre à ces interrogations ?

Il nous souvient d'une fillette qui, après plusieurs années scolaires passées dans des pensionnats à l'étranger, fut admise dans les écoles primaires vaudoises, dans une classe qui depuis quelques semaines « vivait » passionnément un centre d'intérêt sur la cathédrale de Lausanne et sur le style gothique. Pendant quelques jours, l'érudition de la nouvelle élève fit l'admiration de ses camarades et l'étonnement de son institutrice éblouie elle-même de tant de science et de tant de mémoire. S'exprimant avec facilité et même avec une certaine élégance, cette enfant de onze ans distinguait d'un coup d'œil les diverses cathédrales françaises, énumérait sans hésitation les effigies de la façade de Notre-Dame de Paris ou les sujets des verrières de Chartres. Mais bientôt, la maîtresse s'aperçut qu'une connaissance apparemment si complète de l'art gothique ne servait pas à grand'chose à une si brillante élève. La fillette était entièrement insensible à la beauté de cet art et ne se préoccupait ni des causes qui l'ont produit, ni de l'effort qu'il a coûté ; elle avait « appris » mais non pas compris ni aimé l'art gothique ; elle avait entassé beaucoup de connaissances, mais pêle-mêle comme dans un sac, sans jamais les systématiser autour d'une pensée générale d'ordre historique, esthétique ou religieux. A la suite de leur maîtresse, les camarades de la jeune savante cessèrent peu à peu d'être éblouies ; et même elles jugèrent bientôt encombrant, fastidieux, cet étalage désordonné de savoir superficiel et trop exclusivement verbal.

Les enseignements que l'on peut tirer de cette anecdote ne sont certes pas de taille à répondre une fois pour toutes aux questions que

nous énoncions plus haut et qui, disions-nous, se posent souvent aux éducateurs. Pouvoir trancher définitivement le problème des notions à enseigner, ce serait du même coup avoir trouvé une solution à l'antagonisme, d'ailleurs assez conventionnel, du savoir et de la culture. Ce serait aussi pouvoir rallier les défenseurs des connaissances pratiques, les adeptes de la science spéculative et les partisans des jouissances esthétiques. Or, n'est-ce pas une utopie que d'espérer trouver un tel dénominateur commun ? Par son tempérament, un maître se plaira surtout à enseigner ce qui est utile, ce qui fait agir mieux, avec plus de facilité et d'efficacité. Un autre maître, au contraire, aura tendance à considérer que le savoir porte en soi sa propre fin. Un autre encore pensera moins à inculquer des aptitudes pratiques ou des connaissances désintéressées qu'à rendre ses élèves capables de goûter un intérêt pittoresque, une sensation artistique.

S'il ne résout pas véritablement le problème de la matière à enseigner, l'exemple de la fillette gavée d'un fatras indigeste n'en illustre pas moins quelques critères qui pourraient aider à la solution de ce problème. Instruire, ce n'est pas faire d'une tête un magasin de curiosités ; c'est avant tout habituer l'enfant à ordonner des détails concrets autour d'une sorte d'hypothèse explicative centrale ; c'est l'amener à découvrir le pourquoi d'un fait ou d'un phénomène ; c'est enfin lui apprendre à apprécier au delà de ce que permet une sensibilité tout instinctive ou purement nourrie de vieux clichés romantiques ou scientifiques. Que nous soyons maîtres ou parents, veillons donc toujours à ne pas sacrifier, sous prétexte d'orner l'esprit le solide au brillant. Et que nos enfants ne soient jamais semblables à des gens qui possédraient des arbres, des fleurs et des fruits mais n'auraient pas la clef de la grille permettant d'entrer dans le jardin !

V. Giddey.



BIBLIOGRAPHIE

L'éducation dans la famille, par Suz. Simon. Edit. Delachaux & Niestlé, Neuchâtel. Prix 3 fr. 65.

Ce livre s'adresse aux parents et à tous les éducateurs ; les conseils qu'il donne, en les étayant par des citations bien choisies, rendront de grands services parce qu'ils constituent une synthèse des principes essentiels de la bonne éducation. Aucun préchi-prêcha, aucun pédantisme scientifique, mais un bon sens éclairé exprimé sans autre prétention que celle de rendre service. — On fera bien de recommander ce livre à tous les parents en quête d'indications précises faciles à comprendre. Les maîtres qui réunissent les pères et les mères de leurs élèves y trouveront la matière de nombreux entretiens. Depuis longtemps, nous n'avons pas trouvé une publication à la fois si pratique, si complète et si bien exactement documentée.

A. Ch.

POUR L'ÉCOLE ENFANTINE

AUTOUR D'UN FORUM DE RADIO-LAUSANNE

Le 19 février, Radio-Lausanne avait groupé quelques éducatrices et éducateurs vaudois pour débattre le problème des effectifs. Mlle Magnenat, l'active présidente de l'Association Vaudoise des Maîtresses Enfantines, souligna entre autres choses la carence de l'éducation pendant l'âge pré-scolaire, et les responsabilités que les parents ne prennent plus, mais rejettent sur le corps enseignant.

Elle raconta l'arrivée à l'école d'une maman qui venait inscrire sa fillette de 4 ou 5 ans. « J'espère, dit cette dame, que vous arriverez à en faire façon ; parce que moi, je ne peux rien en obtenir. » Mlle Magnenat ajouta en guise de conclusion : « Si les parents n'ont aucune autorité sur des enfants de 4 ans, que sera-ce quand ceux-ci auront 15 ans ? »¹.

Le même jour, j'avais moi-même rencontré une maman, impatiente de connaître la date des inscriptions pour la rentrée de septembre. « Je me réjouis de mettre ma fille à l'école, me dit-elle ; je ne puis plus la supporter... etc. »

Sans doute, chères collègues, avez-vous toutes entendu de semblables remarques. Peut-être ont-elles déclenché en vous une vague d'indignation, comme ce fut le cas pour moi au premier moment. Comment, ces mamans, qui n'ont qu'un enfant, qui est à elles, ne peuvent rien en tirer et s'en déchargent cyniquement sur la maîtresse d'école qui en aura 30 ou 35, tous de caractère différent, à discipliner, à développer et à instruire ? Elle est là pour ça, n'est-ce pas, la maîtresse d'école ? et tant pis si les parents, ayant mal rempli leurs devoirs, lui remettent de petits êtres capricieux et insubordonnés.

Eh ! bien oui, nous sommes là pour ça ! Non pas pour suppléer aux parents, mais pour leur montrer qu'on peut faire quelque chose de leurs enfants. C'est même l'essentiel de notre tâche. Que notre amour du petit enfant, notre patience, l'intérêt et l'activité joyeuse de notre classe, fassent de lui ce qu'un amour maternel mal compris ou trop indulgent n'a pu obtenir : de cet indiscipliné, un travailleur avide d'apprendre autant que de jouer et heureux — oh ! combien — de rendre des services.

Ainsi nous tiendrons toujours plus haut le drapeau des éducatrices.

F. S.

LE ROLE EDUCATIF DES PIPEAUX DE BAMBOU

Mlle Béatrice Scala, professeur de la Guilde Suisse des Pipeaux et Directrice de la Guilde Italienne, a bien voulu donner à l'U.A.E.E., le 21 mars dernier, une conférence sur le rôle éducatif des pipeaux.

Qu'est-ce qu'un pipeau ? Qu'est-ce que la Guilde Suisse ? Quel rôle éducatif ce petit instrument de musique peut-il bien remplir ? se sont demandé celles d'entre nous qui n'étaient pas encore initiées.

¹ Que Mlle Magnenat m'excuse si ses paroles ne sont pas textuellement rapportées ; j'espère toutefois en avoir respecté le sens.

Mlle Scala, avec beaucoup d'enthousiasme et de précision, a répondu à ces questions. La démonstration qui suivit son exposé finit de nous gagner à la cause des pipeaux. Nous l'en remercions très vivement.

Les collègues qui n'ont pu assister à cette conférence seraient peut-être heureuses d'en avoir quelques échos. Voici donc ce que Mlle Scala nous a appris :

Le pipeau est un très proche parent de la flûte douce ; mais il est essentiellement confectionné en bambou, dont le diamètre varie de 2 à 4 ou 5 cm. Ce bambou est muni d'une embouchure et percé de trous dont le nombre est également variable. Les « coucous », pipeaux d'enfants de 4 ans, n'en ont qu'un et permettent seulement d'imiter le chant du coucou, en bouchant ou libérant tour à tour son ouverture, ce qui produit déjà un bien joli effet, susceptible de ravir les petits.

Les trous percés sont ensuite limés pour atteindre le format adéquat : 4 sur 6 cm. Puis le pipeau est peint, décoré et laqué avec un verni émail. Ceux que Mlle Scala nous a montrés étaient ravissants, de couleurs gaies et l'on avait peine à croire qu'ils avaient été faits dans un fragment de bambou. Et cependant tous avaient été confectionnés par des enfants.

C'est là qu'intervient en effet le premier des divers rôles éducatifs du pipeau. Car « tout joueur de pipeau est aussi un faiseur de pipeau ». On commence par aller couper son bambou (ou on l'achète dans un magasin de pêche) ; on le mesure ; on évalue combien la tige pourra contenir de pipeaux. On taille l'embouchure en biseau. On souffle... oh ! merveille, déjà un son pur et clair en sort, la première note, qui décidera s'il sera en do, en la...

Puis viennent les trous ; les enfants les liment ; ils essaient leur sonorité ; trop petits, ils produisent un son trop bas ; trop grands, une note trop haute. Il faut donc s'astreindre à un travail précis. Obéissance et discipline sont nécessaires ; or, l'enfant s'y plie sans effort, parce qu'il fait œuvre créatrice, qu'il poursuit un but précis et qu'il travaille pour lui.

La note accordée, on apprend à jouer. L'on avancera ainsi trou à trou, n'en percant un nouveau que lorsqu'on se sera rendu maître du précédent : doigté, souffle, etc. Et ce n'est que lorsque tous les trous seront percés que l'on pourra peindre son pipeau. Il faut en moyenne 4 mois $\frac{1}{2}$ à raison d'une heure par semaine pour atteindre ce résultat ; mais il est bien entendu qu'au cours de ces 4 mois, l'enfant joue ; il apprend des mélodies simples. Dès le 2ème trou, il joue en duo, puis en trio. Bientôt un petit orchestre se forme.

Que le pipeau serve de préparation à l'étude d'un autre instrument de musique ou qu'il soit l'unique instrument que l'enfant puisse jamais posséder, il est partout à même de créer une attitude de respect et d'apporter de la joie.

Mlle Scala nous a parlé de ses expériences personnelles, notamment au Bercail, maison d'enfants difficiles, et a su nous convaincre du rôle pédagogique efficace des pipeaux parmi les enfants. Nous-mêmes, lorsqu'elle nous a joué quelques morceaux, avons été frappées

de l'action apaisante qu'exerce le son si pur du pipeau. Nul doute qu'en classe il permette de ramener le calme, tout en permettant aux enfants de faire une de leurs actions préférées : produire un son en soufflant dans quelque chose.

Une Anglaise, Mlle Margaret James, avait fait la constatation de cet attrait de la production d'un bruit par les enfants. Le tout était de trouver quelque chose qui ne fasse pas un bruit laid. Le hasard — ou la providence — voulut qu'à cette époque une amie de Miss James lui envoie d'Italie un pipeau en bambou, de berger sicilien. Elle en constata aussitôt la belle sonorité. Elle essaya de le reproduire ; les enfants enthousiasmés demandèrent à en construire à leur tour. Des petits villageois organisèrent le premier orchestre de pipeaux. Tout le travail scolaire, dès lors, s'organisa autour des pipeaux et bientôt le village entier en jouait.

Les faiseurs et joueurs de pipeaux s'organisèrent en Guildes, nationales d'abord, puis, dès 1950, internationale. Chaque pays conserve néanmoins ses caractéristiques : en Angleterre, le travail musical et artistique est très poussé, alors qu'en Suisse on a plutôt accentué la valeur du pipeau dans le domaine pédagogique.

Il est hors de doute que le pipeau, qui permet à l'enfant de faire lui-même l'expérience de la musique — de sa genèse (la création de l'instrument) à son plein épanouissement (la musique d'ensemble) — peut remplir le triple but éducatif, artistique et social que la Guilde lui attribue.

Les personnes qui désireraient des renseignements concernant son enseignement en Suisse Romande peuvent s'adresser à

Mlle B. Scala, « La Haute Belotte », Vésenaz/Genève.

Des cours sont organisés, pour enfants, à raison d'une heure par semaine (Fr. 12.— par mois), pour adultes (10 heures, 15 fr.).

Enfin, la Directrice de la Guilde Suisse des Faiseurs et Joueurs de Pipeaux est Mlle T. Biedermann, Lerberstr. 14, Berne.

F. S.

QUELQUES JEUX POUR LES PETITS

I. Les enfants sont des petites souris. Ils choisissent chacun un endroit précis qui représente leur trou. Ils y sont accroupis, tête cachée, immobiles. En frappant très légèrement sur un tambourin, la maîtresse

réveille ses souris et les anime. Sur un rythme léger (●●●●● etc.) les souris trottent librement, en zig-zag. Elles s'arrêtent exactement à chaque interruption du tambourin et repartent avec la même précision. Le rythme peut varier beaucoup, car la souris a peur (arrêts fréquents,

hésitations), elle est fatiguée (●●●● etc.). Au signal du chat (signal

précipité ●●●● ●●●● (—) chaque souris regagne son trou. Et le jeu s'arrête ou recommence.

Il est préférable d'expliquer le jeu en commençant pour intervenir le moins possible ensuite.

II. a) La maîtresse frappe au tambourin deux rythmes différents :

le n° 1, léger, rapide (● ● ● ● ●); le n° 2, lent, lourd (● ● ● ●).

Les élèves, assis par terre, frappent sur leurs genoux, le rythme n° 1 avec la main droite, le rythme n° 2 avec la main gauche, en suivant attentivement chaque changement.

b) le rythme n° 1 est celui des cerfs, course légère, tête haute, les bras levés en forme de bois. Le rythme n° 2 est celui des éléphants, marche lente, corps penchés, bras balancés en imitation de trompes.

Habiter les enfants à ces mouvements différents, puis alterner assez fréquemment pour éviter la monotonie ou l'essoufflement.

c) Partager la classe en plusieurs groupes, les uns seront les cerfs, les autres les éléphants. Chaque groupe n'obéit qu'à son rythme et s'arrête pendant que les autres bougent. Le groupe de 4 ou 5 élèves doit s'efforcer de marcher et de tourner sans se disperser.

L'ORCHESTRE A L'ECOLE ENFANTINE

Tout le monde sait que l'enfant a besoin de bouger, qu'il joue bruyamment, et qu'il se sert pour exprimer sa joie des moyens primitifs dont il dispose. C'est ainsi que tel vieux bidon abandonné devient un tambour, que deux couvercles se transforment souvent en cymbales, et qu'il est bien rare que deux morceaux de bois ramassés, que deux baguettes coupées ne soient pas frappés l'un contre l'autre. Et tout cela s'accompagne de cris, de chants, de hurlements, « ah ! les sauvages ! » ou de mélopées inconscientes révélatrices de bonheur.

Avoir un orchestre composé d'instruments à percussion, c'est précisément répondre à ce besoin impérieux de mouvement et donner à l'enfant le moyen de faire du bruit, du bruit organisé si l'on veut, et du bruit grâce auquel il développera sans s'en douter son goût du rythme et son sens musical.

Point n'est besoin de se servir d'objets compliqués : j'ai cueilli les premiers instruments dans mon jardin. En effet, si l'on coupe des bambous longs de 50 cm., de différentes grosseurs, on obtient tout un orchestre. Le bambou sert non seulement à scander un menuet, une bourrée ou une marche joués au piano, à la flûte, ou simplement chantés, il rend d'autres services : dans « Meunier, tu dors », il fait le bruit du moulin ; il peut devenir tic-tac d'horloge, gouttes de pluie, roues de char. C'est l'instrument le plus facile à manier pour les tout petits, et il ne coûte que la peine de le cueillir au bord du lac ou de l'étang. Faites l'expérience : si vous étalez sur une table quelques bambous, les enfants s'en saisiront spontanément, et vous vous trouverez en un clin d'œil parmi des musiciens déchaînés, grisés par le bruit des roseaux.

Pour accompagner les bambous, j'ai choisi deux triangles, des tambourins et des cymbales. Tous ces instruments sont en vente dans les

magasins de jouets ou de musique à des prix modiques. Il vaut mieux se servir d'instruments assez grands (pour les triangles par exemple) qui résonnent mieux, et laisser de côté ceux dits pour enfants, malcommodes. Les tambours seront tendus de peau, les tambourins aussi (un tambourin coûte Fr. 4.50, un tambour Fr. 10.— à 15.—). On peut aussi ajouter des grelots, un gong, un xylophone par exemple, qui peuvent être utiles dans certains cas ; ou bien fabriquer un instrument soi-même : faire un tambour avec une caisse, en attendant de posséder tout un orchestre. L'enfant à genoux, frappant des deux mains sur une chaise, n'en fait-il pas déjà un tambour ?

Au début, il ne s'agira que d'apprendre à frapper en mesure. Les enfants écouteront donc d'abord la mélodie, puis s'y associeront tout doucement. Ils iront vite, plus vite, lentement ; ils s'arrêteront quand la musique s'arrête, reprendront avec elle. Ils frapperont fort, ou doucement, selon la musique. Ils resteront en suspens pendant un nombre déterminé de temps. Puis, au lieu de frapper simultanément, ils alterneront. Et ainsi, la maîtresse pourra faire toutes sortes de combinaisons et des exercices à perte de vue. Par exemple, les triangles et les bambous frappent au « piano », les autres instruments au « forte », les uns au refrain, les autres sur tel accent, sur tel mot, à tel signe.

Les danses auront leur orchestre, le tam tam scanderà la ronde des nègres, le tambourin toutes les chansons françaises qui réclament un accompagnement rythmé (*Marie trempe ton pain, le Pont d'Avignon*). Les triangles seront des gouttes de pluie (*Il pleut, bergère*). Puis, plus tard, quand l'enfant bien exercé sera capable de ne pas s'occuper de son voisin, on pourra se lancer dans des exercices plus difficiles : les uns frappant des blanches, les autres des noires, les autres des croches ; et accompagner ainsi les délicieuses mélodies de Mozart enfant¹ ou certains menuets de Bach ou de Rameau.

Ainsi, en un temps où le rythme est roi, où la radio inonde les foyers des combinaisons rythmiques les plus hardies, où la batterie joue un si grand rôle dans l'orchestration, l'enfant participera à cette tendance musicale moderne.

B. M.

POUR NOS PETITS DE L'ECOLE ENFANTINE

Le conte du « petit moulin » de Mme Conne-Bryant a toujours auprès de nos petits un immense succès.

« Le secret de Maître Cornille » de Daudet est aussi une histoire appréciée. Pour illustrer manuellement ces deux contes, voici un modèle de moulin à vent que nos petits confectionneront avec joie et réussiront très bien si la maîtresse leur donne un petit coup... de machine à agrafer !

¹ Voir le livre *Un prodigieux gamin*, Rotraut Hinderks-Kutscher, Ed. de l'Amitié, Rageot, Paris 1947.

Matériel

1 boîte de fromage.

Le cylindre en carton d'un rouleau de papier de toilette.

1 rondelle de papier fort couleur orange ou rouge (format grand cercle des plateaux de forme).

Du carton souple pour les ailes.

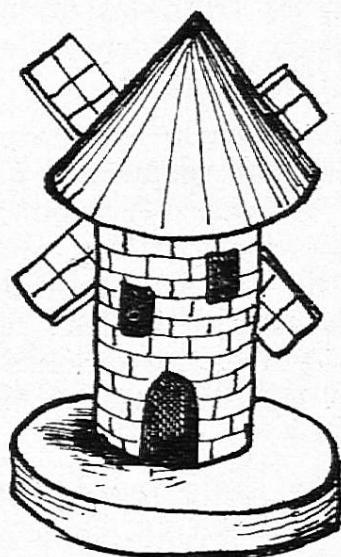
1 gros clou.

1 petite machine àagrafer.

Enlever l'étiquette des bords de la boîte. Comme il est assez difficile d'ôter proprement l'étiquette du couvercle, on peut fort bien la laisser et tourner la boîte que l'on passe à la peinture verte. Découper au milieu de la boîte un cercle du diamètre du cylindre. Placer le cylindre dans la boîte et le peindre en jaune. Une fois sec, dessiner portes et fenêtres, une échelle, un rosier grimpant... tout ce que l'imagination de nos enfants leur suggère.

Faire dans le haut du cylindre des entailles de 1 cm. de profondeur à 1 cm. de distance les unes des autres. Plier à l'extérieur. Fendre la rondelle orange jusqu'en son milieu ; en

glissant une des parties sur l'autre, on obtient un cône que l'on agrafe. On fixe le toit sur la tour en les agrafant ensemble. Découper les ailes, les tenir par une agrafe, puis les fixer dans la tour avec un gros clou.



Nos bambins pourront faire tourner avec délice les ailes de leur moulin en chantant « Meunier, tu dors... » ou en récitant une jolie poésie.

S. L.

UN PETIT CHANT*Les pinsons.*

Tri-ci le prin-temps qui nous revient. Il sème
ses fleurs sur son chemin. Dans mon pe-tit jardin
tout fleuri. deux jolis pinsons construis' un beau nid.

FICHES DE PROBLÈMES POUR ÉLÈVES AVANCÉS DE 4^e ANNÉE

(10—11 ans)

1. Un commerçant achète 85 douzaines d'œufs à 2 fr. 60 la douzaine. 72 œufs s'étant cassés pendant le transport, on demande le prix de vente de la douzaine pour que le bénéfice soit de 55 fr. 50.

2. Un horticulteur a acheté 45 douzaines de framboisiers à 19 fr. 20 la douzaine ; 36 framboisiers ayant été perdus dans le transport, on demande à combien il devra revendre la douzaine pour faire un bénéfice de 165 francs.

3. Douze cannes et 7 parapluies coûtent 296 fr., tandis que 23 cannes et 7 parapluies coûtent 400 fr. 50.

Calculer le prix d'une canne et celui d'un parapluie.

4. Pierre possède 175 fr. et son frère Jean 221 fr. Quelle somme Pierre doit-il donner à Jean pour que Jean possède alors 3 fois plus que ce qui restera à Pierre ?

**FICHES DE PROBLÈMES POUR ÉLÈVES AVANCÉS DE 4^e ANNÉE**

(10—11 ans)

1. Une société achète pour sa salle de séances 12 tabourets et 28 chaises pour 372 fr.

Quel est le prix d'un tabouret et celui d'une chaise, si l'on sait qu'une chaise coûte autant que 4 tabourets ?

2. Un pépiniériste vend 9 poiriers et 15 rosiers pour 84 fr. Quel est le prix d'un poirier et celui d'un rosier, si l'on sait qu'un poirier coûte autant que 3 rosiers ?

3. Michel possède 212 fr. et Henri 223 fr.

Combien Michel doit-il donner à Henri pour qu'il ne lui reste alors plus que le quart de ce qu'aura Henri ?

4. Une cravate, une écharpe et une paire de gants coûtent en tout 44 fr. 50.

La cravate et l'écharpe valent ensemble 22 fr. 50, tandis que l'écharpe et la paire de gants valent ensemble 37 fr.

Quel est le prix de chaque objet ?

Cherchez-vous un but

POUR LES COURSES D'ÉCOLE ET DE SOCIÉTÉS ?

Hôtel du Saut-du-Doubs

(à 5 min. de la chute)

Grandes salles — Belles terrasses ombragées
Repas spéciaux pour écoles — Excellents potages
(pique-niques autorisés). Service de canots-moteur

Tél. (039) 3.30.60

G.-A. MATHEY

Maîtresses et Maîtres d'écoles de Suisse Romande

Dans vos projets de courses, n'oubliez
pas la belle région de
Bretaye et du Chamossaire.

Course facile pour enfants de 7 à 12 ans.
Potage, café au lait, chocolat
et toutes boissons froides.

Facilité de loger 20 élèves en dortoir.

Se recommande : H. SAVIOZ

RESTAURANT DU LAC Bretaye s/Ollon (Vaud)

Tél. (025) 3 21 92

GRAND PARADIS CHAMPÉRY

BUT DE PROMENADE AGRÉABLE
EMPLACEMENT POUR PIQUE-NIQUE
SALLE POUR SOCIÉTÉS
RESTAURATION, RAFRAICHISSEMENTS
ARRANGEMENTS POUR ÉCOLES
ET SOCIÉTÉS

Téléphone 4 41.67
Famille A. Bochatay, prop.

Le MONT-PÈLERIN sur Vevey

La belle esplanade fleurie du Haut Lac, par le funiculaire. Elèves du 1^{er} degré : montée Fr. 0,60, aller et retour Fr. 0,80. Elèves du 2^{ème} degré : montée Fr. 1.—, aller et retour Fr. 1,40. Restaurant-Tea Room de la Gare, tél. 5.18.49.

Tous renseignements par Direction VCP à Vevey. Tél. 5.29.12.

*Le but idéal
de course d'école*

BIELEERSEE
Lac de Bielme



Nos voyages organisés
Projets et devis sans engagement.
Conditions spéciales pour Sociétés,
Ecoles, Pensionnats, etc.

FICHE POUR ÉLÈVES AVANCÉS DE 3^e ANNÉE
 (de 9 à 10 ans)

1. Avec la somme dont je dispose, je pourrais acheter 7 livres coûtant chacun 1 fr. 30. Mais je décide d'acheter 4 livres et 6 cahiers. Il me reste alors 1 fr. 20. Quel est le prix d'un cahier ?

2. De quel nombre faut-il soustraire le triple de 177 pour obtenir un reste égal au double de 159 ?

3. Un troupeau compte 93 bêtes. Le tiers plus 8 sont des génisses ; 19 sont des veaux. Les autres sont des vaches. Combien y a-t-il de ces dernières ?

4. Le nombre auquel je pense, diminué de 27, c'est le tiers de 441. Quel est ce nombre ?



FICHE POUR ÉLÈVES AVANCÉS DE 3^e ANNÉE
 (de 9 à 10 ans)

1. Une personne achète 6 fauteuils à 126 fr. et une table à 114 fr. Elle paie au comptant la moitié de la valeur et le reste en 6 versements égaux. A combien se montera chacun de ceux-ci ?

2. Un bassin a une contenance de 875 l. Combien faudra-t-il pour le remplir au moyen d'un robinet qui donne 11 l. à la minute, en tenant compte qu'il s'écoule 4 l. à la minute par un robinet mal fermé.

3. On a partagé également un certain nombre de billes entre six garçons. La part de chacun a été de 135 billes. Qu'aurait été la part de chacun s'il y avait eu 3 garçons de plus ? Et s'il y avait eu un garçon de moins ?

4. Jean et Pierre ont ensemble 420 haricots à planter. Jean en plante 6 pendant que Pierre en plante 8. Au bout de 5 minutes, le travail est à moitié fait. Combien chacun a-t-il planté de grains en une minute ?

Cherchez-vous un but

POUR LES COURSES D'ÉCOLE ET DE SOCIÉTÉS ?

Lac Léman

Buts de promenades nombreux et variés. Les bateaux de la **Compagnie Générale de Navigation** délivrent les **billets collectifs** sans demande préalable. Abonnements kilométriques. **Abonnements de vacances** (7 jours ouvrables) depuis **Fr. 24.—**

Pour tous renseignements, s'adresser à la DIRECTION A OUCHY-LAUSANNE, tél. 26 35 35 ou au BUREAU DE LA COMPAGNIE A GENÈVE, Jardin-Anglais, tél. 4 46 09

SALLES POUR SOCIÉTÉS
ET COURSES D'ÉCOLES

Angle Terreaux - Chauderon - Lausanne

Le Carillon

S. à. r. l.

Bon goût

Bon marché

GRANDS RESTAURANTS
ET TEA-ROOM SANS ALCOOL

Un Apéritif naturel

VITAVIN

sans produit distillé

PRÉPARÉ PAR VITAVIN S.A.
NYON

FRINVILIER PRÈS DE BIENNE

Restaurant des Gorges du Taubenloch

Maison bien organisée pour recevoir des écoliers de passage. Grand jardin, pique-nique autorisé.

L. Queloz-Wälti

L'ISLE-MOLLENDRUZ-LE PONT

Le service d'autobus est assuré les jeudis en juillet et août et permet ainsi la combinaison d'une très jolie course pour écoles enfantines. Le temps à disposition au Col du Mollendruz est de 7 heures.

Voici le circuit proposé : Lausanne-Le Day-Le Pont en chemin de fer, Le Pont-Col du Mollendruz-L'Isle en autobus, L'Isle-Apples-Morges-Lausanne en chemin de fer.

Tous renseignements peuvent être obtenus dans les gares.

Pour les courses de l'autobus, s'adresser à S. A. P. J. V., L'Isle.

Remplace les points par **leur** ou **leurs**.

Chez les lacustres. Le blé, cultivé dans champs, fournissait du pain. femmes filaient le lin, en donnant à tissus des motifs variés Quant aux hommes, ils s'en allaient pêcher avec harpons ou chasser avec arcs et épieux. Mais arme essentielle était la hache de pierre.

(*D'après les Merveilles du Monde, édition N.P.C.K.*)

Remplace les points par **tout, tous, toute** ou **toutes**.

Promotions.

..... les enfants sont contents.
..... les rues sont pavoisées. Le ciel est bleu.
..... la journée les fanfares ont joué. Les enfants s'amuseront le jour.

Faut-il écrire **tout, tous, toute** ou **toutes**?

..... la journée, la neige est tombée, maintenant est blanc, blanc de neige, blanc de froid; les chemins sont cachés; les enfants ont sorti leur luge.

Choisis: est-ce **tout, tous, toute** ou **toutes**?

Printemps. les arbres sont en fleurs, la campagne est en fête. Regarde ces primevères dans la prairie, ces boutons d'or et ces violettes. On aimerait se promener la journée.

Cherchez-vous un but

POUR LES COURSES D'ÉCOLE ET DE SOCIÉTÉS ?

Une région que l'on aime revoir.....

*A quelques minutes de Vevey
par les Chemins de fer électriques veveysans
ces endroits charmants :*

ST-LÉGIER ★ BLONAY ★ CHAMBY ★ CHATEL-ST-DENIS
ou le splendide belvédère de
Les Pléiades 1400 m.

Tous renseignements dans les gares ou à la Direction CEV, à Vevey, tél. 5.29.22

Melchsee

1920 m. s. m.

Prospectus!

Lucerne-Sarnen-Jochpass-Engelberg.

OBWALDEN — Au cœur de la Suisse centrale

Le but idéal pour les courses d'école et les personnes ayant besoin de repos — Confort et cuisine soignée (Dortoirs avec paille et matelas pour écoles et sociétés — Prix avantageux.)

HOTEL REINHARD AU BORD DU LAC

Tél. (041) 85.51.43 ou 75.12.34

Fam. Reinhard

Pour votre course d'école, visitez le

PORT DU RHIN A BASEL

Voyage à la fois instructif et captivant. De la terrasse de la tour du Silo (accessible par ascenseur moderne) vous jouissez d'un coup d'œil incomparable sur toute la ville. Panorama sur toute la région environnante, s'étendant du Jura à la Plaine d'Alsace et la chaîne des Vosges, du Pays de Bade et la Forêt Noire. Vue dominante sur le port avec son intense trafic.

Visite du port et excursion jusqu'aux Ecluses de Kembs par le bateau GLARUS.

La course est commentée par le capitaine du bord par haut-parleur.
S'adresser à la Schweizerische Reederei A.G., Basel 2 - Tél. (061) 4.98.98

COURS DE VACANCES
DE LANGUE ET LITTÉRATURE ITALIENNES

Bellinzona

Scuola cantonale di commercio

Programmes et renseignements par la Direction.

Faut-il ajouter **ait** ou **aient**?

Fin de journée. Un bruit joyeux retentiss.....

La bande des vendangeurs rentr..... Les femmes pos..... sur la crédence les paniers contenant les belles grappes qu'on étal..... sur la paille des greniers. Les hommes all..... faire un tour dans le cellier pour voir si la cuvée ferment..... Une fumée odorante sort..... de la soupière et mont..... autour de la lampe. Les pommes de terre croul..... dans un grand plat autour d'un morceau de lard qui tremblot.....

(E. Moselly)

Ajoute la terminaison qui manque : **er** pour l'infinitif ou **é** pour le participe passé.

Ce matin, le réveil n'a pas sonn....., quand le petit bout d'homme s'est lev....., il était huit heures pass..... Ah! oui vraiment ce n'est pas ça qui va lui faire gagner du temps. Quand il a chauss..... ses souliers, un lacet a cass..... Quand il a prépar..... son déjeuner, le pot de lait s'est renvers..... Quand il a voulu coup..... son pain, il s'est fait une entaille à la main.

Quand il est mont..... sur sa bicyclette pour se dépêcher, la roue d'avant avait le pneu crev..... Alors le petit bout d'homme sans se fâch..... s'en est all..... à pied.

(d'après A. Atzenwiler)

Pour vos courses scolaires

Châtel-St-Denis

Les Paccots

BUREAU OFFICIEL DE RENSEIGNEMENTS — TÉLÉPHONE **5.90.35**

DENT-DE-VAULION

(1487 m.)

*Route carrossable, accessible
aux autocars jusqu'au*

Chalet - Restaurant

(à 5 min du sommet)

*où maîtres et élèves trouveront
soupe, boissons et souvenirs à
prix modérés.*

Tél. (021) 8 49 36 **DEVAUD**

Une terrasse au-dessus du Léman

L'HOTEL DU SIGNAL DE BOUGY

720 m. - Renové

Vue étendue sur le vignoble vaudois
le lac et la Savoie
Grand jardin et salle - Jeux
Prix réduits pour écoles
En téléphonant au (021) 7 82 00

Dir. X. STOFFEL



Au centre
de la ville
Un endroit
sympathique
Stamm SPV
Salles
pour banquets
et sociétés
Bock reste
au rang des
meilleurs
Restaurants
G. Eisenwein

Hôtel Weisshorn

s/ST-LUC (Valais) - Alt. 2300m.

Le plus près de la Bella Tola et
Meiden-Pass. But idéal pour cour-
ses; cuisine soignée. Raclettes.
Tea-room. Pâtisseries maison.
Arrang. pour familles, sociétés,
courses d'écoles. Prospectus.

Tél. (027) 5.51.06 H. Tosello, prop.

COURSES D'ÉCOLES EN AUTOCAR

Des conditions* avantageuses sont accordées par :
Compagnies B. A. M., Apples, tél. 7 12 15 — BLANC, Cossonay, tél. 8 01 63 — CHEVALLIER.
Aubonne, tél. 7 81 10 — S. A. P. J. V., L'Isle, tél. 8 06 26 — TURRIAN, Morges, tél. 7 21 30.

* Samedis et dimanches exceptés.

Alpes Vaudoises
1900 à 3200 m. d'altitude

ANZEINDAZ

Le centre d'excursions des
Alpes Vaudoises p. excellence

Nombreux itinéraires pour courses d'écoles. Séjours d'été et d'hiver. Chambres avec et
sans eau courante. Dortoirs, prix spéciaux pour écoles et sociétés. **Demandez prospectus**
et itinéraires.

Hôtel-Refuge Anzeindaz, tél. 5.31.47

Se recommande

SERVICE DE JEEP BARBOLEUSAZ-SOLEX-ANZEINDAZ

Cherche le sujet du verbe avant d'ajouter la terminaison **ait** ou **aient**.

Monsieur Seguin n'av..... jamais eu de bonheur avec ses chèvres. Il les perd..... toutes de la même façon: un beau matin, elles cass..... leur corde, s'en all..... dans la montagne et là-haut le loup les mange..... Ni les caresses de leur maître, ni la peur du loup, rien ne les reten.....

(A. Daudet)

Faut-il terminer ces verbes par **ait** ou **aient**?

C'ét..... dimanche. Partout, on parl....., partout on entend..... des chants, des voix, des rires. Des bateaux à rames all..... et ven..... Quelques mouettes survol..... la rive. Des cygnes gonfl..... leurs plumes de colère quand on les frôl..... De grands bateaux à vapeur pass..... au large.

(C. F. Ramuz)

Remplace les points par la terminaison **ait** ou **aient**.

En juillet dès l'aube le chant des merles me réveill....., ma fenêtre s'ouvr..... au-dessus d'un vallon; on voy..... la lisière d'un bois, des corbeaux y vol....., de bon matin me réveill..... les clochettes des troupeaux, près de ma maison ét..... la fontaine où des vachers les men..... boire.

(D'après A. Gide)

Tour de Gourze

Altitude 930 m.

Course classique, belvédère idéal sur le lac Léman et les Alpes ; accès facile par les gares de Grandvaux, Puidoux ou Cully ; une heure de marche agréable pour les deux premières gares et une heure et quart par Cully (un peu plus pénible). Restaurant au sommet ; soupe, thé, café (Prix spéciaux pour les écoles) ; limonade, vin, etc. Restauration chaude et froide.

Se recommande : Mme Vve A. BANDERET
Téléphone sous Tour de Gourze 4.22.09
Poste de Riex s/Cully

Les enfants vaudois aiment visiter
le

Château d'Oron XIII^e siècle

Belle bibliothèque ; salles diverses garnies d'armes et de meubles anciens. Musée vaudois des sapeurs-pompiers. Possibilité de pique-niquer sur la terrasse. Boissons non alcooliques chaudes et froides.

Prix d'entrée réduit pour les écoles. Tél. 9 42 22.

TRIENT (Valais) HOTEL DU GLACIER

au pied du glacier et du col de Balme.

Renommé pour courses d'école.
Restauration et logement à prix modérés.

Tél. (026) 6 13 94.

Hôtel de la Tour

BOUVERET

(Suisse)

AU BORD DU LAC LÉMAN

Face au débarcadère. Service à toute heure. Chauffage central. Eau courante chaude et froide.

Téléphone 6 91 19

S. CACHAT, propr.

CABANE-RESTAURANT BARBERINE

sur Châtelard (Valais)

Tél. 6.71.44

Lac de Barberine, ravissant but d'excursions pour écoles. Soupe, couche sur la paillasse, café au lait, Fr. 2.70 par élève. Arrangements pour sociétés. Restauration, chambres et pension prix modérés. Funiculaire, bateau à 10 min. du barrage de Barberine.

Se recom. M. Ed GROSS, propriétaire,
Le Tretient.

CAFÉ - RESTAURANT LA BURITAZ

But idéal de promenade
pour écoles et sociétés

Situé sur la route du Mont-Pèlerin
à Chexbres

Tél. 5.80.85 Mme L. CUNA-BLUMENTHAL

Les tramways lausannois

JORAT

accordent des réductions importantes aux écoles, sociétés et groupes, sur les lignes de MONTHERON et du JORAT (lignes 20 21, 22, 23). Belles forêts. Vue superbe. Sites et promenades pittoresques. Renseignements à la direction, Tél. 24.84.41

Arpettaz s/Champex

Chalet du Val d'Arpettaz

à 30 minutes du lac

Restauration - Dortoirs

Arrangements pour écoles et sociétés

Tél. (026) 6.82.21 C. LOVEY, prop.

Choisis, pour les noms en caractères gras, le singulier ou le pluriel.

Sur le bureau de papa:
une bouteille d'**encre**,
plusieurs **crayon**,
un paquet d'**enveloppe**,
un tube de **colle**,
une boîte de **punaise**,
un carnet d'**adresse**.

Lorsque c'est nécessaire, ajoute un **s** aux noms en caractères gras.

Rentrée. La maîtresse distribue à chaque élève:
deux **livre**, quatre **cahier** et autant de **buvard**,
une **gomme**, une **règle**, deux **crayon** noirs et
une demi-douzaine de **crayon** de couleur.

Faut-il écrire ces noms au singulier ou au pluriel?

Bonne grand'mère me faisait voir comme autant de **trésor**, ses pots de **miel**, ses urnes d'**huile**, ses amas de **blé**, de **seigle**, de **fève**, ses tas de **rave** et de **châtaigne**, ses lits de **paille** couverts de **fruit**.

(d'après Marmontel)

MUTUELLE

VAUDOISE ACCIDENTS

Assurance mutuelle vaudoise contre les accidents
Lausanne

**CONDITIONS DE FAVEUR
AUX MEMBRES DE LA S.P.V.**

Demandez conseils et renseignements à
P. Jaquier, inst., Route de Signy, Nyon

PERLY LA LIMONADE EN SACHET
FACILE A PRÉPARER

1 sachet - 1 récipient - de l'eau fraîche suffisent pour 1 litre de limonade

POUR TOUS LES GOUTS

dans les 4 arômes: grape-fruit, orange, framboise, citron

ECONOMIQUE

35 cts

le sachet pour 1 litre

35 cts

*En vacances, en excursion, à la maison
étanchez votre soif en buvant Perly !*

CH. WUNDERLI S.A., MONTREUX

La bonne adresse pour votre ameublement neuf



**Choix de 200 meubles neufs
du simple au luxe**

Occasions provenant des échanges,
à bon compte. Exposition séparée.

Maurice Marschall meubles occasion
Magasin, route de Genève 19



Magasin et bureau Beau-Séjour 8

COMPAGNIE
CASINO SIONOIS

Téléphone permanent 22 63 70

POMPES FUNÈBRES OFFICIELLES DE LA VILLE DE LAUSANNE

Transports en Suisse et à l'étranger. Concess. de la Sté Vaud. de Crémation



Tourisme dans le JURA BERNOIS

Prospectus,
cartes et
dépliants
au

Secrétariat de Pro Jura
Rue Centrale 62,
Moutier
Tél. (032) 6.48.24

Pour camps de vacances, promenades d'écoles ou séjours, adressez-vous à l'

HOTEL DU LAC DE TANAY s/Vouvry

(alt. 1420 m.). Dortoirs 150 personnes. Prix spéciaux pour sociétés.

LES AVANTS s/Montreux

PARADIS POUR ENFANTS

à 950 m. d'altitude

Société immobilière offre à vendre pour home d'enfants, colonie de vacances, maison de repos, pensionnat, surface habitable de 800 m² répartie sur 3 étages ou 1300 m² sur 5 étages, avec ascenseur, plus tous accessoires. Construction très solide en maçonnerie 1er choix : **Prix Fr. 97.000.—** pour 3 étages ou **Fr. 175.000** pour immeuble complet restauré. Placement très avantageux pour municipalités ou entreprises industrielles cherchant à créer colonie de vacances. Maison disponible dans les 30 jours. Le prix répond à Fr. 28.— par m³ de construction seulement.

Sports d'été et d'hiver. Immeuble situé à 100 m. de la station de chemin de fer.

Ecrire sous chiffre **P D 11035 L à Publicitas Lausanne.**

6 Bibliothèque
Nationale Suisse
Berne

J. A. — Montreux



ALLEMAND

Cours de vacances
du 20 juillet au 9 août
Ecolage et pension Fr. 250 —

ECOLE DE COMMERCE
DE L'OBERLAND, SPIEZ

Demandez partout

«ARKINA»

Eau minérale merveilleuse

La Banque Cantonale Vaudoise

à Lausanne ou ses agences dans le canton, reçoit
les dépôts de sa clientèle et vole toute son atten-
tion aux affaires qui lui sont confiées.

HENNIEZ LITHINÉE

EAU DIGESTIVE

396

MONTREUX, 14 juin 1952

LXXXVIII^e année — N° 22

DIEU • HUMANITÉ • PATRIE

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables

Educateur : André Chaboz, Lausanne, Clochetons 9

Bulletin : G. Willemin, Case postale 3, Genève-Cornavin

Administration, abonnements et annonces

Imprimerie Corbaz S.A., Montreux, place du Marché 7, téléphone 6 27 98

Chèques postaux II b 379

Prix de l'abonnement annuel : Suisse Fr. 13.50 ; Etranger Fr. 18.—

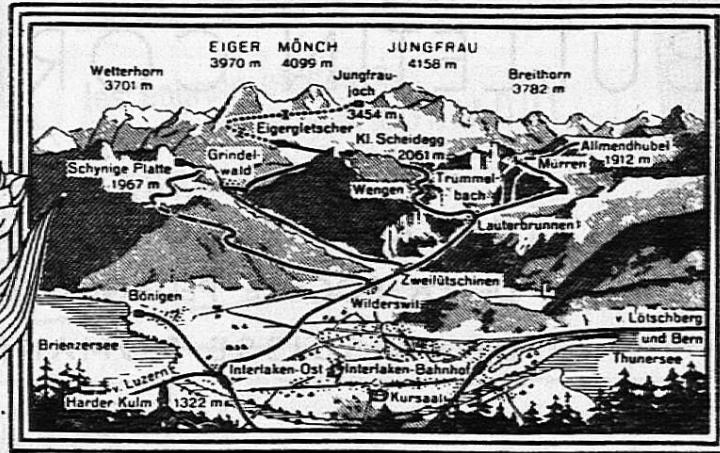
Supplément trimestriel : Bulletin bibliographique

Points culminants

DE VOS VOYAGES D'ÉTÉ

les magnifiques excursions en chemin de fer de montagne dans l'étonnante et merveilleuse

RÉGION DE LA JUNGFRAU



JUNGFRAUJOCH 3454 m.

station la plus élevée d'Europe

LA PETITE SCHEIDEGG 2061 m.

Eigergletscher 2320 m

LA SCHYNIGE PLATTE 1967 m.

jardin alpin

MÜRREN 1638 m.

Allmendhubel 1912 m

Demandez-en les prospectus avec
panoramas S/40

CHEMINS DE FER REGION DE LA JUNGFRAU

INTERLAKEN OBERLAND BERNOIS SUISSE

Cherchez-vous un but
POUR LES COURSES D'ÉCOLE ET DE SOCIÉTÉS ?

VISITEZ LES **GORGES DU TRIENT** A VERNAYAZ

Une des merveilles du Valais et de la Suisse

Arrangements spéciaux pour écoles. Prospectus à disposition

A L'HOTEL-RESTAURANT en face des gorges, toutes les spécialités du pays. Restauration soignée à toute heure. Truites vivantes du Trient au vivier. Salles pour sociétés. Terrasse ombragée. Parc à autos. Rafraîchissements. Glaces.

Famille Bochatay-Chevalley, propriétaire.

BAZAR DES GORGES DU TRIENT Tél. (026) 6.58.12

Le MONT-PÈLERIN sur Vevey

La belle esplanade fleurie du Haut Lac, par le funiculaire. Elèves du 1^{er} degré : montée Fr. 0,60, aller et retour Fr. 0,80. Elèves du 2^{ème} degré : montée Fr. 1.—, aller et retour Fr. 1,40. Restaurant-Tea Room de la Gare, tél. 5.18.49.

Tous renseignements par Direction VCP à Vevey. Tél. 5.29.12.

Une région que l'on aime revoir.....

*A quelques minutes de Vevey
par les Chemins de fer électriques veveysans*

ces endroits charmants :

ST-LÉGIER ★ BLONAY ★ CHAMBY ★ CHATEL-ST-DENIS
ou le splendide belvédère de

Les Pléiades 1400 m.

Tous renseignements dans les gares ou à la Direction CEV, à Vevey, tél. 5.29.22

Quand je pense à mon village, là-bas au Val d'Anniviers...

ZINAL 1680 m. **Hôtel des Diablons**

AUTOS POSTALES SIERRE-AYER-ZINAL.

CONDITIONS SPÉCIALES POUR COURSES D'ÉCOLE

Pique-nique autorisé sur sa terrasse ombragée — Raclettes — Potages — Assiettes garnies chaudes et froides — Pâtisserie — Glaces — Menus à prix modérés.

Direction : M. Haldi

Tél. (027) 5 51 23

Lac Léman

Buts de promenades nombreux et variés. Les bateaux de la **Compagnie Générale de Navigation** délivrent les **billets collectifs** sans demande préalable. Abonnements kilométriques. **Abonnements de vacances** (7 jours ouvrables) depuis **Fr. 24.-**

Pour tous renseignements, s'adresser à la DIRECTION A OUCHY-LAUSANNE, tél 26 35 35 ou au BUREAU DE LA COMPAGNIE A GENÈVE, Jardin-Anglais, tél. 4 46 09

4 courses d'école à inscrire à votre programme:

Traversée de Champéry à Salvan par
SUSANFE ET SALANFE

Traversée de Champéry-Planachaux à Morgins par
LA PORTE DU SOLEIL

Traversée de Morgins-Le Corbeau à Revereulaz par
LA TOUR DE DON

Traversée des Giettes sur Monthey à Troistorrents par
VALERETTE

Chemin de fer et autobus
AIGLE-OLLON-MONTHEY-CHAMPÉRY-(MORGINS)

Baisse du tarif école sur le chemin de fer A.O.M.C.

Restaurant de la Barboleusaz sur GRYON

UN NOM a retenir lors de vos courses d'école Anzeindaz-Taveyan-naz-Bovonne-Bretaye, etc. Repas de sociétés. Pension prix modérés.

Alt. 1220 m.

Tél. (025) 5.33.37

A. Chappuis, propr.